



Les Échos du 23 mars 2025

3^{ème} dimanche du Carême



«*Bénis le Seigneur, ô mon âme, bénis son nom très saint, tout mon être !*»

Bénis le Seigneur, ô mon âme, n'oublie aucun de ses bienfaits ! »

du psaume 102, 1-2 — Messe du 23 mars 2025

Carême 2025

- ✓ **Premier Scrutin** ce dimanche 23 mars pendant l'Eucharistie de 9h à Saint-Luc. Prions pour nos catéchumènes en chemin vers le baptême pendant la veillée pascale.
- ✓ **Conférence de Carême « Témoins d'espérance »** : Ce 23 mars à 17h à la cathédrale
Thème : « **En Terre Sainte** » avec Alice de Rambuteau, coordinatrice du Réseau Barnabé (écoles chrétiennes de Terre Sainte accueillant des élèves de toute religion), suivi des Vêpres à 18h15.
Thème de la conférence du 30 mars : « *Peut-on encore espérer pour la fin de vie ?* »
- ✓ **Veillée de Consolation et de Réconciliation** ce jeudi 27 mars de 20h à 22h à la cathédrale.
Cette soirée est articulée autour de 3 démarches devant le Saint Sacrement exposé : le Sacrement de Réconciliation, la prière des frères et une bénédiction avec imposition des mains
- ✓ **Chants et prières de Taizé** avec les jeunes de l'aumônerie Maison du Lycéen le samedi 29 mars à 18h à Saint-Vincent-de-Paul (à l'issue de la messe de 17h).
- ✓ **Deuxième Scrutin** le dimanche 30 mars pendant l'Eucharistie de 10h30 à Notre-Dame
Réconciliatrice, précédé dès 9h15 d'un moment de rencontre entre catéchumènes et paroissiens avec partage de l'Évangile de l'aveugle-né.
- ✓ **Chemin de Croix** les vendredis de Carême à 15h à Saint-Louis et à 17h à Saint-Luc
- ✓ **Moment d'Adoration** tous les mercredis de Carême à 17h à Saint-Luc autour de l'encyclique *"Il nous a aimés"*

Tirage de la tombola de l'Hospitalité Dauphinoise (tickets vendus à Saint-Louis le 23 février au profit des malades emmenés au pèlerinage de Lourdes et en manque de ressources pour régler le coût du voyage) : Série « 41 -> gagnant # 42 ; Série # 46 -> gagnant # 21 ; Série# 48 -> gagnant # 56 ; Série # 49 -> gagnant # 75 ; Série # 50 -> gagnant # 51. Personne à contacter : Magali Bon 06 66 97 89 53

À Saint-Vincent de Paul : Le 30 mars à 9h15, partage d'Évangile ouvert à tous au sous-sol de l'église.

À la Cathédrale : Le 28 mars, journée annuelle de mémoire et de prière pour les personnes victimes de violences et d'agressions sexuelles dans l'Église, avec à 12h15 un chemin de croix et à 18h30 l'Eucharistie.

Saints de la Semaine (Réf. : <https://nominis.cef.fr>) :

- **Le 25 mars : L'annonciation à la Vierge Marie.** La solennité de l'Annonciation rappelle le jour où, à Nazareth, la Vierge Marie accueillit la parole qui lui fut dite par l'Ange de la part du Seigneur: *"Tu concevras et tu enfanteras un fils qui sera appelé Fils du Très-Haut"*. Ainsi quand fut venue la plénitude des temps, pour nous les hommes et pour notre salut, par l'Esprit Saint, le Fils unique de Dieu, qui était avant tous les siècles, a pris chair de la Vierge Marie et s'est fait homme.
- **Le 28 mars : saint Gontran, roi de Bourgogne (+ 592).** Petit-Fils de Clovis, il connut cette époque féroce et cruelle où la reine Frédégonde fit assassiner sa sœur, son beau-frère, son mari et l'évêque Prétextat. Lui-même, saint Gontran fit bien quelques gros écarts. Et puis, il se convertit, pleura ses péchés pendant le reste de sa vie, racheta ses fautes par ses grandes libéralités envers les pauvres qui le surnommèrent "le bon roi Gontran". Vers la fin de sa vie, il entra au monastère Saint-Marcel de Chalon sur Saône. Peu après sa mort, il fut proclamé saint par son peuple.

Paroisse Notre Dame de l'Espérance

2, rue de Sault, 38000 Grenoble

Tél : 04 76 87 27 82

Mél : secretariat@ndesperance.com

Web : www.ndesperance.com



Jubilé 2025

Inscription à la Lettre-Info : lettre-info.ndesperance.com

ABRI SAINT-LUC : PROJET EFFORT DE CARÊME 2025

"Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ;" Mt 25, 35



Abri Saint-Luc

Cette année l'équipe solidarité de la paroisse Notre Dame de l'Espérance a choisi de renouveler son appel d'Effort de Carême en faveur de l'Abri Saint-Luc.

Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas, l'Abri Saint-Luc, c'est un appartement où vivent cinq jeunes filles migrantes de 16 à 20 ans, arrivées d'Afrique par des parcours dont vous entendez parler sur les ondes. Quelques bénévoles se sont engagés pour faire vivre ce lieu de vie : achats et apports de provisions, lavage du linge de maison, propositions d'activités, réparations, ... et mettent leur cœur pour que la vie de ces jeunes filles soit le plus paisible et confortable possible. Par ailleurs, elles sont aidées par de nombreuses associations : le Secours Catholique par qui elles arrivent à l'Abri, 3aMIE (scolarité), CIMADE (légalisation), etc.

Matériellement, l'association diocésaine « Solidarité Saint-Martin » (SSM), dont la vocation est de venir en aide aux personnes en détresse et en particulier les migrantes, gère l'Abri Saint-Luc. **SSM est financée** depuis sa création en 2015 **par la seule générosité des donateurs**. Ces dons permettent de pourvoir à toutes les dépenses de ce lieu de vie : loyer, charges, nourriture, entretien de l'appartement, etc. Ainsi vos dons "Projet Carême 2024" ont permis à l'Abri Saint-Luc de continuer son chemin d'accompagnement des jeunes filles accueillies.



Solidarité Saint-Martin

Carême 2025 : L'équipe paroissiale souhaite réitérer ce projet afin que l'Abri Saint-Luc puisse continuer de prendre soin des jeunes filles accueillies, leur offrir un logement et des conditions de vie décentes. **Les dons peuvent être** soit financiers, soit sous forme de nourriture non périssable. Ils pourront être recueillis à la fin des messes pendant ce temps de Carême, jusqu'au 5^{ème} dimanche de Carême, le 6 avril, en étant déposés dans la boîte ou la corbeille prévue à cet effet au fond de l'église :

- ✓ Chèque à l'ordre de « Solidarité Saint-Martin » (*Inscrire au dos du chèque - Abri Saint-Luc et votre adresse mail pour l'envoi du reçu fiscal*)
À noter : L'association Solidarité Saint-Martin est habilitée à émettre des reçus fiscaux
- ✓ Virement sur le compte de Solidarité Saint-Martin
Afin de vous identifier pour l'envoi du reçu fiscal, envoyer un mail à solidarite.st-martin@sfr.fr en y indiquant : Abri Saint-Luc, Effort Carême 2025, ainsi que vos prénom, nom, adresse postale, mail, numéro de téléphone ainsi que la somme versée. IBAN : fourni sur demande au secrétariat de la maison paroissiale.
- ✓ Dons en nature : **UNIQUEMENT riz, pâtes, huile, lessive liquide**
- ✓ Espèces remises aux différents clochers (non déductibles fiscalement)

Vous pouvez également renforcer l'équipe bénévole en contactant Anne Rassendren, bénévole coordinatrice (06.30.99.33.24), Francis Ranc, diacre (06.78.33.96.75) ou Françoise Raison, bénévole disponible (04.76.54.53.45)

Retour sur le Denier de l'Église 2024

À la veille du lancement de la campagne 2025 du denier de l'Église, voici quelques statistiques du résultat des années précédentes :

- Le nombre de donateurs du diocèse, est passé de 14 457 en 2021 à 12 145 en 2024 soit une baisse inquiétante de 16%. Dans notre paroisse, cette baisse du nombre de donateurs est de 20% !!!
- Le montant total des dons dans notre paroisse n'a baissé, heureusement, que de 6%. La moyenne des dons est passée sur la même période de 365€ à 424€ par an.
- La moyenne d'âge des donateurs de 2024 est de plus de 69 ans.

Rappel : Pour les personnes imposables, pour un don annuel de 424€, la part du donateur revient à 144€, soit 12€ par mois (crédit d'impôt de 66%)

La prochaine campagne de la collecte du denier de l'Église sera lancée le dimanche des Rameaux. Compte tenu des informations précédentes :

- Voyez si vous pouvez augmenter le montant de votre don.
- Parlez-en autour de vous afin de trouver de nouveaux donateurs éventuellement dans vos familles auprès de vos frères et sœurs, enfants ou neveux. Nous voudrions faire baisser la moyenne d'âge des donateurs.

Les sommes collectées dans tout le diocèse en 2024 vont permettre d'assurer les salaires des 85 prêtres, des 24 salariés laïcs en mission et des 26 salariés administratifs du diocèse. Vous êtes bien tous concernés pour participer à la rémunération des prêtres et des laïcs qui travaillent pour le diocèse. **Leur seul moyen de vivre, c'est vous et personne d'autre, à travers le denier !**

Merci aux donateurs de 2024. **Soyez assurés de toute notre gratitude !**